

malheur pour les propriétaires de houillères de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise que les grosses compagnies se mettent en état d'utiliser l'huile au lieu de la houille. Est-ce que le chef du service médical de la commission de conservation est en Europe à l'heure actuelle?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Oui; il a la direction de l'œuvre de la Croix-Rouge.

L'hon. M. GRAHAM: Est-il encore au service de la commission de conservation?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: L'association de la Croix-Rouge avait laissé entendre qu'elle pourrait utiliser les services de ce fonctionnaire relativement à l'œuvre qu'elle accomplit. Le président de la commission fut consulté, et il a été d'opinion que l'on pouvait accorder un congé au docteur Hodgetts sans que l'intérêt public eût à en souffrir.

L'hon. M. GRAHAM: Voilà qui soulève la question de savoir si c'est l'intention du Gouvernement de créer un portefeuille qui écherrait à un ministre appartenant à la profession médicale?

Il y a quelques mois, j'ai eu le plaisir d'écouter une conférence remarquable, prononcée par une jeune canadienne, qui habite maintenant la ville de Rochester (N.-Y.)

On a fondé en cette dernière ville une association dite: "Pour vivre un peu plus longtemps", dont le but est d'enseigner aux gens à donner les premiers secours en cas de maladie ou d'accident. On utilise à cette fin les écoles publiques. Des médecins y donnent des conférences, et avec l'aide d'infirmières, ils démontrent de quelle façon il faut s'y prendre afin de traiter chaque maladie à son début. Les médecins assurent que l'on pourrait prévenir la mort de nombreuses personnes, si ceux qui sont appelés à donner les premiers soins aux malades savaient de suite ce qu'il y a à faire. Il arrive parfois qu'un retard de quelques instants pour appeler le médecin entraîne la mort du blessé, tandis que l'intervention immédiate de l'homme de l'art sauverait la vie au malade.

A Rochester, on va même jusque dans les foyers, afin de donner aux gens des renseignements précieux sur ce sujet. On se fait un devoir de renseigner les mères relativement aux symptômes que présentent les maladies auxquelles les enfants sont sujets; on leur enseigne également quels sont les moyens à prendre sur-le-

champ pour conserver ces jeunes vies jusqu'à l'arrivée du médecin.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Est-ce que cette instruction est donnée aux parents?

L'hon. M. GRAHAM: Les mères se rendent aux écoles où elles reçoivent cette instruction. Un excellent témoignage que cette œuvre est très pratique, c'est que cette jeune femme a été priée de donner une conférence sur le sujet à une réunion des présidents des compagnies d'assurances d'Amérique. Les têtes dirigeantes de ces grandes institutions se sont convaincus que les compagnies qu'ils président retireraient des avantages profitables de l'expérience qu'a acquise cette jeune femme; ils ont fait imprimer cette conférence à des milliers d'exemplaires qu'ils ont fait distribuer par tous les Etats-Unis.

Cela vaudrait la peine, à mon avis, de signaler cette question à l'attention de la commission de conservation, afin de voir si nous ne pourrions pas entreprendre une œuvre de la même nature au Canada.

J'ai écrit une lettre au président de la commission à ce sujet, et je lui ai fait parvenir en même temps une copie de la conférence en question. Le projet a semblé créer une excellente impression dans son esprit, mais malheureusement, la guerre a éclaté sur ces entrefaites. Le docteur Hodgetts a été appelé en Europe, et je suppose que la commission a perdu toute l'affaire de vue. Nous devrions étudier la question, et voir si nous ne pourrions pas au Canada, sur une toute petite échelle peut-être pour commencer, et à peu ou point de frais, utiliser nos maisons d'écoles qui restent inoccupées durant une bonne partie de la journée, afin d'y créer des cours ou des classes où l'on fournirait aux parents une éducation comme celle-là. Si nous pouvions en arriver à cela, notre population et le pays tout entier, j'en suis certain, en retireraient des bénéfices merveilleux.

M. McKENZIE: La commission de conservation s'intéresse-t-elle à la conservation de forêts dans les provinces, ou bien borne-t-elle tout simplement ses efforts à préserver les forêts qui couvrent les terres du domaine fédéral?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: La commission s'intéresse à la conservation de toutes les forêts sans distinction.

M. McKENZIE: Dans la Nouvelle-Ecosse, la coutume généralement suivie, c'est d'oc-